

Formulaire d'annonce «Mise en service de tuyauteries pour la vapeur ou l'eau chaude»

En vertu de l'art. 11 al. 1 de l'ordonnance relative à l'utilisation des équipements sous pression (OUEP), les entreprises soumises à la LAA ont l'obligation d'annoncer à la Suva les équipements sous pression avant leur mise en service et lors de chaque modification importante. L'annonce doit être transmise à:

Suva, bureau d'annonce OUEP, case postale 4358, 6002 Lucerne.

Les champs marqués en rouge doivent être obligatoirement remplis.

Adresse

- **Exploitant:**
- **Personne de contact:** **E-mail:**
- **N° d'entreprise Suva:**
- **Propriétaire:**
- **Constructeur de l'installation:**
- **Personne de contact pour renseignements:** **Tél.:**

Tuyauteries

- Les tuyauteries sont-elles mises à l'arrêt tous les mois ou plus fréquemment?
☐ non
☐ oui, remplir la totalité du formulaire
- Les tuyauteries sont-elles utilisées dans leur domaine de fluage?
☐ non
☐ oui, remplir la totalité du formulaire

Si vous avez répondu deux fois «non», il vous suffit de noter le lieu d'implantation (1^{er} point, page 2) et d'envoyer le formulaire signé à l'adresse mentionnée ci-dessus.

S'il a été répondu par l'affirmative à l'une des questions ci-dessus, les champs marqués en bleu doivent être remplis.

Enceintes sous pression	1:	2:	3:
DN	mm	mm	mm
Contenu (air, eau, etc.)			
Pression de concession (PC)	bar	bar	bar
Pression maximale admissible (PS)	bar	bar	bar
Température de concession (min./max.)	°C	°C	°C
Soupapes de sûreté - Pression d'ouverture - Nombre/DN - Débit de décharge par soupape	 bar Nm ³ /h	/	/
Manomètre → Plage de lecture	- bar	- bar	- bar
Autres composants de sécurité			

Si plusieurs tuyauteries affichant une même pression et une même température peuvent être regroupées, joindre la liste des tuyauteries avec leur marquage.

☐ La liste des tuyauteries est annexée.

☐ La déclaration de conformité du fabricant est annexée.

Lieu d'implantation et installation

• **Adresse:**

• **Implantation:**

☐ en plein air ☐ recouvert ☐ à l'intérieur

☐ Le schéma de tuyauterie et d'instrumentation est annexé.

• **Installation de l'équipement sous pression (conditions d'implantation y comprises):**

☐ nécessaire, mesures: ☐ non nécessaire, justification sommaire:

• **Installation de l'équipement sous pression (y c. intégration dans l'environnement):**

☐ Le soussigné confirme que l'installation est effectuée selon la notice d'instructions du fabricant et les règles de la technique.

Inspections sous la responsabilité de l'entreprise

• **Demande de dispense de l'inspection obligatoire:**

☐ Le soussigné confirme que les critères de dispense de l'inspection obligatoire de l'équipement sous pression sont remplis et que l'entretien est effectué selon la notice d'instructions du fabricant et le plan d'entretien ci-joint. Une justification de la demande de dispense selon le ch. 9 de la directive CFST 6516 est annexée.

Lieu et date:

Nom de l'exploitant:

Annexes	☐ Déclaration de conformité	☐ Justification de la dispense et	☐ Plan d'entretien
	☐ Schéma de tuyauterie et d'instrumentation	☐ Attestation de qualification et	☐ Plan d'inspection
	☐ Liste des tuyauteries	☐ Indications complémentaires:	

Imprimer et retourner le formulaire par courrier postal à la Suva, bureau d'annonce OUEP (avec annexes selon directive CFST 6516)

Envoyer le formulaire par e-mail
(avec annexes selon directive CFST 6516)